



## **Paris lance un nouveau concours d'applis pour les écrans tactiles des abris-voyageurs**

**La Ville de Paris, en partenariat avec son incubateur le Welcome City Lab by Paris&Co et JCDecaux, lance la 2e édition du concours d'expérimentation d'applications sur les écrans tactiles des nouveaux abris-voyageurs.**

Paris achève le renouvellement et la modernisation de l'ensemble de ses 2.000 abris-voyageurs. Ils offrent aujourd'hui de nouveaux services et de nombreuses innovations : prises USB, toits végétalisés, panneaux photovoltaïques, etc. 100 abris sont notamment équipés d'écrans tactiles 32 pouces, qui permettent de délivrer des informations en temps réel et d'interagir avec les usagers.

### **11 applications testées sur les écrans tactiles depuis un an**

Pour favoriser la création de services numériques inédits, accessibles sur ces écrans, la Ville de Paris a lancé il y a un an, en partenariat avec JCDecaux, un grand concours d'expérimentation d'applications. Onze applications lauréates – dans des domaines aussi variés que la culture et les loisirs, les informations pratiques sur les quartiers, ou encore les jeux pour mieux connaître l'histoire de la capitale et des monuments parisiens – ont bénéficié pendant un an d'une vitrine exceptionnelle.

Forte du succès de cette initiative, la Ville de Paris lance aujourd'hui la deuxième édition de ce concours, en partenariat avec l'incubateur municipal le Welcome City Lab by Paris&Co, premier au monde dédié à l'innovation touristique, et JCDecaux.

### **1 mois pour candidater, 3 mois pour développer une application**

Les entreprises et développeurs ont jusqu'au 6 novembre à 17h pour [candidater en ligne](#). Pour la première fois, le concours est ouvert aux entreprises étrangères, les dossiers pouvant être déposés en français ou en anglais. Ils pourront proposer leurs applications dans les domaines suivants :

- Tourisme : orientation, points d'intérêt, parcours, UEFA Euro 2016 et football, etc ;
- Vie quotidienne : citoyenneté, activités associatives, participation, etc ;
- Informations et services de quartier : actus locales, offre culturelle de proximité, etc ;

- Déplacements : itinéraires, informations sur le temps de trajet, etc ;
- Divertissements : loisirs et activités sportives en lien avec la Ville de Paris.

Les résultats du concours seront publiés fin décembre. Les applications lauréates seront ensuite mises à la disposition des usagers sur les écrans tactiles pour une durée d'un an. Les entreprises pourront notamment profiter de l'accueil de l'UEFA Euro 2016 pour présenter leurs créations aux visiteurs venus de toute l'Europe.

**Contact presse** : Nadhéra Beletreche / 01.42.76.49.61 / [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)